



SYVICOL

Syndicat des Villes et
Communes Luxembourgeoises

Compte rendu de la réunion du comité du 12 novembre 2018

Présents: Raoul Clause, Patrick Comes, Raymonde Conter-Klein, Emile Eicher, Serge Hoffmann, Michel Malherbe, Georges Mischo, Annie Nickels-Theis, Louis Oberhag, Romain Osweiler, Jean-Marie Sadler, André Schmit, Frédéric Ternes, Nico Wagener, Guy Wester et Laurent Zeimet

Excusés: Dan Biancalana et Lydie Polfer

1. Budget rectifié 2018 et budget 2019

Le comité arrête le budget rectifié 2018 et le budget 2019. La contribution annuelle des communes reste fixée à 1,30 euros par habitant.

2. Création d'un poste d'attaché

Afin de diversifier les activités du syndicat dans le sens indiqué par les priorités politiques établies par le comité pour la mandature en cours, un poste supplémentaire à plein temps d'attaché (groupe de traitement A1, sous-groupe administratif) est créé.

3. Revendications du secteur communal à l'adresse du futur gouvernement

Le comité adopte une prise de position intitulée « La perspective des communes dans la formation d'un nouveau gouvernement », qui est destiné aux partis menant des négociations en vue de la constitution d'un nouveau gouvernement et qui relate les principales attentes des communes à ce dernier.

Le document peut être consulté en version intégrale sur le [site Internet](#) du SYVICOL.

4. Compte de l'exercice 2016

Le comité arrête le compte de l'exercice 2016, qui n'a donné lieu à aucune remarque de la part de Monsieur le Ministre de l'Intérieur, afin qu'il soit retransmis à ce dernier pour arrêt définitif.

5. Echange de vues sur la création de groupes de travail pour accroître l'implication des communes dans les activités du syndicat

Soucieux d'accroître l'implication des communes dans les activités du SYVICOL et en tenant compte des expériences faites lors des mandatures précédentes, le comité décide de créer trois commissions consultatives permanentes, selon une répartition des activités des communes en 3 domaines : administratif, technique et social.

Ces commissions seront consultées par les organes du syndicat notamment dans le cadre de la formulation d'avis sur des projets de loi ou de règlement. En fonction de leurs membres et



des sujets à traiter, elles pourront se réunir en plénière ou constituer des groupes de travail *ad hoc*.

Le bureau lancera un appel à tous les élus, mais aussi aux agents communaux intéressés, de s'inscrire pour la ou les commissions de leur choix.

Un règlement interne, à adopter lors d'une séance ultérieure, arrêtera les modalités de fonctionnement des commissions de façon plus détaillée.

6. Désignation d'un nouveau membre au sein de la commission de suivi du plan directeur sectoriel "Décharges pour déchets inertes"

Monsieur Fernand Muller, conseiller de la commune de Préizerdaul, est proposé comme successeur de Monsieur Pierre Wies en tant que représentant du SYVICOL au sein de la commission de suivi du plan directeur sectoriel "Décharges pour déchets inertes".

7. Rapport des activités du bureau

Le président fait rapport d'une réunion du bureau avec des représentants de « respect.lu - Centre contre la radicalisation » du 8 octobre 2018. Ce centre a pour missions principales la prévention de toute sorte de radicalisation violente et l'aide aux victimes de la radicalisation et de l'incitation à la haine. Le SYVICOL soutient cette initiative et en communiquera de plus amples renseignements aux communes.

En outre, il dresse le bilan de la « Journée des communes » organisée le 19 octobre en collaboration avec le ministère du Logement dans le cadre de la « Semaine nationale du Logement ». Cette manifestation a permis aux quelque 80 personnes présentes de s'informer sur les possibilités à disposition des communes pour favoriser la création de logements abordables et, surtout, de participer à un échange d'expériences concrètes avec des représentants de communes ayant réalisé des projets innovants.

Finalement, le président fait état d'une réunion du 22 octobre avec des représentants du ministère des Sports au sujet de la création, en collaboration de tous les acteurs locaux et nationaux concernés, d'un cadre propice à ce que les enfants puissent pratiquer des activités sportives dès le plus jeune âge. Il a en plus été question de la prochaine édition de la Nuit du Sport, qui aura lieu le 8 juin 2019. Le SYVICOL invite toutes les communes à participer à cette initiative.

8. Divers

Le comité désigne Monsieur Raoul Clause en tant que membre coopté au Conseil supérieur des personnes âgées, en remplacement de Monsieur Jean-Pierre Klein.

En outre, Monsieur Nico Wagener et à Monsieur Fréd Ternes représenteront le syndicat comme membres suppléants au sein de la Commission d'accès aux documents prévue par la loi du 14 septembre 2018 relative à une administration transparente et ouverte.

La prochaine réunion du comité aura lieu le lundi 4 février 2018 à 12h00.